

**PROCÈS-VERBAL**  
**CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**  
**Du Jeudi 02 Juin 2022**

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 02 Juin 2022, s'est réuni au lieu habituel de ses séances le Jeudi 02 Juin 2022 à 19h30 sous la présidence de son Maire, M Bernard BESCHET.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Audrey BAILLY BECHET, Anthony BESCHET, Cédric BESCHET, Pascal LANQUETIN, Pierre NICOD, Jacques TISSOT, Agnès VANHUYSE, Bernard VIONNET, Catherine VUILLAUME.

**ABSENTS AVEC POUVOIR :**

Mathieu MICHAUD, pouvoir à Anthony BESCHET  
Delphine GUENIN, pouvoir à Catherine VUILLAUME  
Arnaud SAILLARD, pouvoir à Cédric BESCHET

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Benoît MASSART

Catherine VUILLAUME est nommée secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR :**

**I) Approbation du procès-verbal du conseil du 05 Mai 2022**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**II) Compte rendu des commissions communales :**

M le Maire propose au conseil municipal d'ajouter le compte rendu de la commission bâtiment aux comptes rendus initialement prévus :

Le conseil accepte à l'unanimité.

**- Commission Animations :**

Le point est fait en séance sur l'organisation du repas de la fête des mères qui aura lieu demain soir. 81 mamans seront honorées.

Art en Chapelles : l'événement débutera le 25/06, notre Eglise ayant été retenue.

Un concert avec une présentation de l'Eglise à l'entracte sera organisé par la Paroisse et aura lieu le 03/07 à 20h, et suivi d'un pot offert par la commune.

La Fête de Vaux et Chantegrue aura lieu les 03 et 04 Septembre. Seront organisés le 03/09 par VECA une course de caisse à savons, un vide grenier et un service de restauration rapide.

Une messe aura également lieu à 18h30 le 03/09.

Le 04/09, un apéritif organisé par la commune sera proposé, en présence de la fanfare de Bonnevaux.

**- Commission Bois :**

Une coupe d'emprise sur la parcelle 59 sera faite cet été en bordure de la ligne SNCF.

Une vente de bois de chauffage aura lieu le 30/06 à la salle des fêtes.

La parcelle 56 a été retirée avant la vente du 18/05/2022 pour cause de bostryche.

**- Commission Ecole :**

Une réunion a été organisée avec la Directrice de l'Ecole et les représentants des parents d'élèves pour présenter le projet d'installation des barrières pour sécuriser la cour de l'école.

Suite à cette réunion et conformément à la décision du conseil précédent, les devis de la société Passion Métal ont été validés avec les modifications nécessaires apportées.

Les devis complémentaires concernant la rénovation intérieure demandés lors de la séance précédente sont présentés au conseil :

- Un devis peinture pour la réfection d'une salle de classe, d'un montant 6999.65€ TTC
- Un devis pour la réfection d'un local de rangement, d'un montant de 3000€ TTC

**Le conseil municipal, à l'unanimité, retient ces deux devis.**

**- Commission Voirie et Sécurité :**

La réunion avec les personnes intéressées par les panneaux indicateurs a été organisée, le dossier suit son cours.

Pour la réfection de voirie, 3 devis de la société Saulnier sont présentés :

- Concernant le croisement RD9 et route de la Clusette, les travaux sont reportés dans l'attente de la régularisation de la vente des terrains concernés.

- Pour l'entretien de la voirie communal, un devis de 12768€TTC est présenté et accepté à l'unanimité par le conseil municipal.

- Concernant le devis pour le chemin rural le long de la voie ferrée, le conseil municipal demande que d'autres devis soient sollicités.

**- Commission Bâtiments :**

Pour le bâtiment communal, le devis de la société Guyon Villemagne pour le réseau électrique a été reçu, pour un montant de 9553.61€ TTC. Le conseil municipal le valide à l'unanimité.

La société Dichamp a également répondu pour la partie plomberie et sanitaires, pour un montant de 5860.56€ TTC. Le principe des travaux est accepté, sous réserve d'une modification du système de chauffage de l'eau.

**III) Convention avec la CFD pour la mise à disposition du service Déclaloc' :**

M le Maire présente au conseil municipal le projet de mise à disposition du service Déclaloc' au niveau de la communauté de communes. Ce service permet de proposer un téléservice des locations de courte durée (meublés de tourisme et chambre d'hôtes) aux hébergeurs pour chaque commune et est financé en totalité par Doubs Tourisme.

Le conseil municipal est sollicité pour une réponse de principe sur la mise en place de ce service, et le cas échéant, pour autoriser M le Maire à signer la convention avec la communauté de communes.

**Le conseil municipal, après débat, accepte, à l'unanimité, la mise en place de ce service, et autorise M le Maire à signer la convention avec la communauté de communes.**

**IV) Régularisation d'achats et de ventes de terrains :**

Afin de régulariser les ventes en cours, il est demandé par l'office notarial de délibérer à nouveau, suite au déclassement du domaine public communal de la parcelle AA2 d'une superficie de 1CA, afin de procéder à sa vente à M et Mme Couthier.

Le conseil est également sollicité afin de déterminer un prix du terrain d'aisance dans le cadre de l'échange avec M et Mme Faton.

Le conseil municipal, accepte, après débat, la vente à M et Mme Couthier et décide de retenir le tarif de 20€ pour l'échange de terrain.

**V) Modalités de publicité des actes :**

M le Maire informe le conseil municipal qu'au 1<sup>er</sup> Juillet 2022, la publicité des actes réglementaires et des décisions, pour toutes les collectivités, devra être assurée sous forme électronique, sur leur site Internet.

Une dérogation, par délibération du conseil municipal, est néanmoins proposée aux communes de moins de 3500 habitants, permettant d'opter pour trois options : par affichage, par publication sur papier ou par publication sous forme électronique.

Le conseil municipal, accepte, après débat, à l'unanimité, la publication sous forme électronique.

**VI) Jobs d'été :**

2 candidatures ont été reçues, Kevin Bejeannin et Noéline Estorez.

Après entretien avec chacun d'eux, les 2 candidatures sont retenues pour une période d'environ 3 semaines chacune.

**VII) Suite du dossier de l'usine communale :**

Le dernier courrier envoyé le 24/05/2022 au précédent acquéreur est lu en séance par M le Maire. Celui-ci restant sans réponse, il sera possible de démarrer les recherches pour un nouvel acquéreur.

**VIII) Epicerie :**

Le Maire informe le conseil des dernières informations communiquées pour la reprise de l'épicerie. Une réunion est prévue le 04/06.

**IX) Déneigeuse :**

Un devis a été reçu, celui-ci dépassant le budget prévu, le conseil municipal décide de différer l'achat.

**X) Demande de location :**

Lecture est donnée d'un courrier de l'entreprise Michaud Forêt sollicitant la location d'un local d'environ 25m<sup>2</sup>. La commission bâtiment se rendra sur place dans l'atelier communal avec l'entreprise pour statuer sur la faisabilité.

**XI) Questions diverses :**

Vacances de logements : 1 courrier a été reçu le 18/05 pour le dépôt du préavis de l'appartement situé Poste Ouest.

Elections : 1 point est donnée sur l'organisation du scrutin. Des flyers seront distribués la semaine prochaine pour rappeler que celui-ci a lieu au 14 rue des Courbes.

Porte-vélos : Suite à la demande de l'école, des portes vélos supplémentaires seront rachetés.

Captage de la Clusette : le Maire fait le point sur la procédure en cours. 2 réunions ont eu lieu avec l'ARS, la CFD et le géomètre, ainsi qu'avec les propriétaires et le géomètre.

Rencontre avec l'entreprise Pellegrini : en vue de la reprise du lotissement le Bief Belin, le point a été fait sur les derniers éléments à étudier pour finaliser la procédure.

Eclairage public : M le Maire présente les options proposées par le SIEL pour la maintenance de l'éclairage public et la réparation des dysfonctionnements, notamment avec la mise en place de LED. Le conseil décide d'accepter de passer en LED route de Malpas et sur une partie de la RD9.

SMHJ : Une réunion a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin pour faire le point sur les tarifs de la saison prochaine, qui devront être orientés à la hausse. Une personne sera également à rechercher pour le contrôle des billets sur la commune.

Fin de la séance : 23h45

La prochaine séance du conseil municipal est prévue le 07/07/2022

Le Maire,  
Bernard Beschet

